



La stratégie Métropolitaine en faveur de l'emploi et de l'insertion vise à obtenir un développement économique et social équilibré. Elle tend à renforcer l'efficacité des actions entreprises en faveur des personnes sans emploi et à mobiliser les ressources disponibles pour favoriser l'emploi sur son territoire.

**Elle repose notamment sur :**

- **Un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi destiné à accompagner 2 300 à 2 500 personnes vers l'emploi**
- [Une expérimentation pour repérer et mobiliser 200 à 250 jeunes dits « Invisibles »](#)

### **Qu'est-ce que le PLIE ?**

Grâce aux réseaux tissés sur le territoire de la Métropole, le PLIE soutient l'orientation, l'insertion, la formation et l'accompagnement vers l'emploi durable de personnes exclues du marché du travail. Les institutions (Pôle emploi, Mission Locale...), les communes et leurs services sociaux, de nombreuses entreprises et près d'une centaine de structures d'insertion et d'organismes de formation participent à cette démarche.

**La mobilisation de ces partenaires permet l'accompagnement des personnes qui s'engagent dans un parcours d'insertion.**

---

Afin d'accompagner les demandeurs d'emploi originaires des 71 communes de la Métropole dans le but d'une insertion professionnelle durable, des parcours individualisés sont créés pour chaque bénéficiaire qui correspondent à 5 étapes environ par personne.

## **Repérer et mobiliser les publics « invisibles »**

Le repérage des publics dits « invisibles » étant un enjeu du Plan d'Investissement dans les Compétences, début 2019, le Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi a souhaité renforcer le repérage des publics et a confié aux Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) le lancement d'un appel à projets dédié au repérage et à la mobilisation des publics « invisibles », notamment des plus jeunes d'entre eux.

### **Lancement de l'Appel à projets Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux.**

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des actions permettant « d'aller vers » et de mobiliser les jeunes NEETs (c'est-à-dire ni en emploi, ni en étude, ni en formation) de 16 à 29 ans, issus notamment des territoires ruraux ou des quartiers de la politique de la ville. Le public ciblé est sans contact avec les institutions sociales ou le service public de l'emploi.

Le budget total de cet appel à projet est de 154 000 euros.

Nous attirons votre attention sur le fait, qu'une concertation préalable avec les Equipes Pluridisciplinaire de Suivi des communes concernées par l'action proposée est une condition de recevabilité du projet.

**En raison du contexte sanitaire, la date de clôture de cet appel à projets est décalée au 1<sup>er</sup> juillet 2020.**

En cas de recevabilité du dossier de candidature, la journée d'audition programmée le 11 mai 2020 est également reportée ( date non définie à ce jour), afin que le porteur du projet puisse présenter son projet et répondre aux questions du comité de lecture et de validation.

## **Documents :**

- [Eléments lancement AAP Invisible](#)
- [Cahier des charges AAP](#)
- [Cerfa-12156-05-2 AAP](#)
- [Dossier de candidature AAP des actions invisibles](#)

